



# Et si le PARES permettait de prévenir le décrochage des étudiantes et étudiants adultes au collégial ?

Éric Richard et Joëlle Veilleux

**En recoupant les motifs d'abandon des étudiantes et étudiants adultes au collégial avec les initiatives du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES), il est possible de dégager plusieurs pistes pour intervenir d'une manière favorable auprès de ce groupe souvent marginalisé.**

La population étudiante adulte constitue l'un des profils étudiants ayant connu une croissance rapide au cours des dernières décennies au postsecondaire (Caruth, 2014). Toutefois, elle suscite de façon négligeable l'intérêt des équipes de recherche (Robertson, 2020). Dans un récent numéro de *Pédagogie collégiale*, un article de recherche aborde les réalités et difficultés vécues par les étudiantes et étudiants adultes inscrits au collégial et suggère des pistes de réflexion afin de soutenir cette population (Lapointe Therrien et Richard, 2021). Cette recherche s'était intéressée, comme la majorité de celles approfondissant les enjeux relatifs à la persévérance, à la réussite ou à l'expérience collégiale, aux étudiantes et étudiants qui fréquentent les collèges. Ceux-ci représentent un segment de la population étudiante adulte, soit celui dit des *persévérants*. Outre quelques exceptions (Rivière, 1996 ; Piché et Chouinard, 2013 ; Richard, 2014), rares sont les chercheurs et chercheuses qui ont interrogé des personnes ayant décroché du collégial. La plupart du temps, celles qui abandonnent leurs études et le récit de leur abandon échappent aux analyses des équipes de recherche.

Certes, cette population étudiante est plus difficile à joindre dans le cadre de travaux de recherche, mais elle demeure incontournable à interroger pour bonifier notre compréhension de la persévérance et de la réussite.

C'est ce que nous avons réussi à réaliser dans le cadre d'une recherche longitudinale réalisée auprès d'un échantillon de 1 073 étudiantes et étudiants adultes inscrits dans 25 collèges répartis aux 4 coins du Québec<sup>1</sup>. Cette recherche réalisée sur cinq semestres a permis de suivre le parcours scolaire de personnes adultes aux études, d'identifier celles qui abandonnent leur projet d'études, d'examiner les distinctions entre celles dites *persévérantes* et celles dites *décrocheuses*, puis de réaliser des entretiens en profondeur avec ces dernières. Les objectifs de cet article sont de présenter les raisons d'abandon des personnes décrocheuses adultes et de les mettre en relation avec les axes d'intervention

<sup>1</sup> Nous tenons à exprimer notre gratitude au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (MEES) pour avoir subventionné nos travaux dans le cadre du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) (11229).

et les mesures du PARES 2021-2026 afin d'en dégager des pistes de solution. Avant d'y arriver, il convient toutefois de définir qui sont les étudiantes et étudiants adultes au collégial et de cerner les principaux obstacles qu'ils peuvent rencontrer durant leurs études supérieures.

## Définir la population étudiante adulte

Bien que différentes caractéristiques permettent de définir l'étudiante et l'étudiant adulte au postsecondaire (Lapointe Therrien et Richard, 2021) – notamment les multiples rôles (étudiant.e, travailleur.euse, conjoint.e, parent) avec lesquels cette personne doit jongler, l'indépendance financière à l'égard des parents, l'inscription tardive aux études supérieures, le travail rémunéré à temps complet en même temps que les études, les trajectoires scolaires diversifiées –, le critère de l'âge est celui auquel la majorité des écrits spécialisés font référence dans leurs définitions. Ces écrits ne permettent pas d'établir un consensus clair pour déterminer à quel âge une personne étudiante est considérée comme adulte, mais donnent lieu d'observer que l'âge séparant les étudiantes et étudiants adultes de leurs pairs plus jeunes se situe entre 21 et 27 ans (Langrehr et collab., 2015). Au collégial, Bessette (2000) établit cette étape à 23 ans, alors que Lapointe Therrien et Richard (2021) la fixent à 24 ans. À cet âge, rares sont les adultes aux études qui habitent encore le foyer familial. Ces derniers ont développé une certaine forme d'autonomie financière qui les distingue de la majorité des étudiantes et étudiants du collégial.

## Des obstacles particuliers

La persévérance et la réussite des étudiantes et étudiants adultes sont difficiles. Lapointe Therrien et Richard (2021) soulignent à cet effet que le taux de diplomation des personnes de 24 ans et plus au collégial est inférieur à celui des plus jeunes. Cet écart est quelque peu surprenant considérant que les étudiantes et étudiants adultes, notamment ceux du collégial québécois (Richard et collab., 2023), témoignent d'un choix de carrière et d'une réflexion vocationnelle mieux définis, d'un niveau de motivation à l'égard du projet d'étude plus élevé comparativement à celui de leurs pairs plus jeunes et d'un investissement de temps plus important dans leurs travaux et périodes d'étude. Il s'agit de trois facteurs importants pour la persévérance et la réussite des études collégiales. Comment expliquer alors ce taux de diplomation plus faible de la population étudiante de 24 ans et plus comparativement à celui de leurs pairs plus jeunes? Il semble que leur parcours scolaire soit parsemé de différents obstacles, souvent ignorés par les directions d'établissement.

En effet, les étudiantes et étudiants adultes au postsecondaire peuvent être confrontés à différents obstacles à même d'entraver leur réussite. Ces obstacles ont été décrits dès les années 1970 par Cross (1974) dans un modèle fort utilisé depuis pour analyser les réalités et les difficultés de cette population étudiante, un modèle qui contextualise trois ensembles d'obstacles : *situationnels*, *dispositionnels* ou *institutionnels*. Les obstacles *situationnels* sont liés à la situation de vie des étudiantes et étudiants. Par exemple, les responsabilités familiales, telles que les enfants à charge,

les soins à donner à un proche malade ou les obligations professionnelles peuvent interférer avec les études. Les contraintes financières, le manque de temps ou de ressources matérielles peuvent également être des obstacles situationnels. Les obstacles *dispositionnels* font référence aux caractéristiques personnelles de ces adultes aux études, comme le niveau de confiance en soi, la capacité à gérer le stress, l'anxiété, l'estime de soi, les compétences ou le sentiment d'auto-efficacité en ce qui concerne leur scolarité. Les obstacles *institutionnels* sont liés au fonctionnement des établissements d'enseignement. Par exemple, les horaires de cours incompatibles avec les responsabilités professionnelles ou familiales des étudiantes et étudiants, l'absence de soutien en matière de garde d'enfants ou de différents services, ou encore les exigences des programmes ou du personnel enseignant.

## Précisions méthodologiques

Cet article s'appuie sur les données d'une enquête longitudinale (2020 à 2023) réalisée auprès d'un échantillon de départ admissible au suivi longitudinal de 1 015<sup>2</sup> étudiantes et étudiants âgés de 24 ans et plus (moyenne = 32,7 ans ; écart-type = 8,2 ans) inscrits dans 25 collèges répartis dans toutes les régions du Québec. Au semestre d'automne 2020, la totalité des étudiantes et étudiants de 24 ans et plus

<sup>2</sup> Ce sont 1 073 étudiantes et étudiants adultes qui ont répondu au premier questionnaire, mais 58 d'entre eux n'ont pas fourni de coordonnées pour le suivi longitudinal.

nouvellement inscrits au diplôme d'études collégiales (DEC) des collèves participants ont été invités par le biais de la plateforme pédagogique de leur établissement à répondre à un questionnaire en ligne. Les étudiantes et étudiants intéressés ont répondu au premier questionnaire et ont été invités à le faire pour les quatre semestres subséquents, pour un total de cinq questionnaires. Ces questionnaires ont permis de faire le suivi auprès d'un même échantillon de participantes et participants à des moments différents pour obtenir des renseignements entre autres sur des situations, des perceptions, des événements concernant leur parcours collégial. Cet article s'intéresse plus précisément à un profil d'étudiantes et étudiants adultes, soit celles et ceux ayant déclaré avoir abandonné leur parcours d'études collégiales au cours de la recherche ( $n = 189$ ). Parmi ces personnes, 25 ont

été rencontrées dans le cadre d'un entretien semi-dirigé qui avait pour objectif de mieux comprendre qualitativement les raisons ayant mené à la décision d'abandon. Sur le plan quantitatif, des comparaisons sont effectuées entre celles ayant déclaré avoir abandonné ( $n = 189$ ) et celles ayant persévéré et répondu à tous les questionnaires de la recherche ( $n = 344$ )<sup>3</sup>. Une analyse thématique a été utilisée pour le traitement des entretiens. Elle vise à organiser les données recueillies en thèmes selon les objectifs de la recherche et a permis de repérer les manières dont les décrocheuses et décrocheurs adultes interviewés abordent leur parcours scolaire et l'abandon des études. Sur le plan quantitatif, selon les données à analyser, des tests statistiques du khi-carré de Pearson ou des analyses de variance (ANOVA) ont été produits pour déterminer les variables selon

lesquelles les deux profils d'étudiantes et étudiants se distinguent. Dans les paragraphes qui suivent, afin d'alléger le texte, seules les valeurs de probabilité (*p-value*) sont fournies.

## Les raisons de l'abandon

Le **tableau 1** présente les raisons indiquées par les étudiantes et étudiants adultes pour expliquer l'abandon de leur projet d'études collégiales.

<sup>3</sup> La somme des effectifs de ces deux sous-groupes d'étudiantes et étudiants est inférieure à 1 015. Cela est expliqué par l'attrition ( $n = 262$ ), les étudiantes et étudiants étant toujours aux études, mais à un autre ordre d'enseignement ( $n = 71$ ), les étudiantes et étudiants ayant terminé leur formation ( $n = 135$ ) et les étudiantes et étudiants s'étant retirés de la recherche ( $n = 14$ ).

Tableau 1

### Répartition en % des étudiantes et étudiants adultes selon les raisons expliquant l'abandon du projet d'études

Raison	%
Situation financière précaire	31,0
Conciliation travail/études/famille difficile	25,3
Retour en emploi/réorientation	23,6
Manque de motivation	23,0
Problèmes de santé (physique et psychologique)	23,0
Situations relatives à la COVID-19	21,3
Mauvais résultats scolaires	10,9
Insatisfaction sur le milieu collégial	9,8
Autres problèmes personnels	3,4
Enjeux relationnels avec d'autres étudiantes et étudiants	1,1

$n = 174$  (15 personnes participantes n'ont indiqué aucune raison)

D'abord, il importe de souligner que cette enquête a été effectuée durant la pandémie de la COVID-19. Bien que cette raison soit mentionnée par 21,3 % des décrocheuses et décrocheurs, elle ne pourrait constituer une explication significative et générale de l'abandon des étudiantes et étudiants adultes puisqu'il s'agit d'une situation extraordinaire s'étant déroulée durant la recherche.

### **Situation financière et conciliation travail/études/famille**

La précarité de la situation financière est mentionnée par près du tiers des décrocheuses et décrocheurs adultes. Cela n'a rien d'étonnant considérant d'autres analyses récentes (Richard, 2023) concernant les étudiantes et étudiants adultes et révélant des difficultés et inquiétudes importantes sur le plan financier, et ce, de manière nettement plus élevée que pour leurs pairs plus jeunes (Richard et collab., 2023). Lors des entretiens semi-dirigés, 80 % des personnes décrocheuses abordent explicitement cet aspect : les soucis financiers et les privations sont des réalités quotidiennes. Ces inquiétudes financières ne sont assurément pas un facteur favorisant la persévérance et la réussite de cette population étudiante.

La conciliation travail/études/famille est, pour sa part, soulignée par le quart des personnes décrocheuses adultes. Bien que seulement 17,5 % de celles ayant abandonné doivent concilier les trois dimensions, 21,7 % concilient famille/études et 41,3 %, travail/études. Ainsi, seulement 19,5 % des personnes décrocheuses adultes sont aux études sans enfant et sans travail rémunéré. Les responsabilités parentales et professionnelles des étudiantes et étudiants adultes, responsabilités qui diffèrent de celles des plus jeunes, soulèvent certains enjeux en ce qui concerne les services de garde, la disponibilité plus hâtive des horaires de cours en début de session et des accommodements durant le semestre. Considérant les enjeux de la gestion du temps pour les étudiantes et étudiants adultes (Lapointe Therrien et Richard, 2021), une meilleure flexibilité de leur emploi du temps et de leur horaire de cours favoriserait l'arrimage de leurs

multiples obligations. D'ailleurs, les contraintes parfois imposées quant à la présence aux cours représentent des irritants pour les parents aux études (Larue, Malenfant et Jetté, 2005). Un assouplissement de certaines règles ou la possibilité d'accommodements semblent nécessaires.

### **Le retour en emploi**

Le retour en emploi et la réorientation professionnelle sont également mentionnés par près du quart des adultes ayant abandonné leurs études. Cette raison est souvent mise en contexte avec d'autres : la situation financière, le manque de motivation, les mauvais résultats scolaires ou l'insatisfaction à l'égard du milieu collégial. Un peu plus de la moitié (52 %) des personnes rencontrées en entretien prévoient un retour aux études professionnelles, collégiales ou universitaires. Elles conçoivent ainsi leur abandon comme temporaire ou comme une occasion de prendre un autre chemin. Des suivis post-entretiens ont permis toutefois d'observer qu'entre 12 et 24 mois après leur abandon, seulement deux participante et participant sont effectivement retournés aux études. Il semble que les réflexions et les choix vocationnels sont parfois ardues et les parcours scolaires, sinueux. Le parcours scolaire des adultes est souvent fait d'allers-retours entre les études dans différents ordres d'enseignement et le marché du travail.



### La baisse de motivation

Bien que de nombreuses études réalisées sur les populations étudiantes adultes ainsi que des données provenant du milieu collégial (Richard et collab., 2023) révèlent que les étudiantes et étudiants adultes apparaissent très motivés par leurs études, différentes circonstances, liées spécifiquement aux obstacles situationnels ou institutionnels, peuvent rapidement venir affecter cette motivation à la baisse. Également, les données recueillies au début de la recherche indiquent que les adultes qui décrochent de leurs études exprimaient un niveau de motivation moins élevé que les adultes qui persévèrent dans leur cheminement scolaire ( $p = ,001$ ). Ainsi, cette raison est évoquée par près du quart des décrocheuses et décrocheurs adultes.

### La santé mentale

Ce sont par ailleurs près du quart des personnes décrocheuses qui mentionnent des enjeux relatifs à la santé physique ou psychologique. Des situations spécifiques de la santé mentale sont soulignées également par 10 personnes sur 25 (40 %) rencontrées en entretien. Ces aspects, qui relèvent des obstacles dispositionnels, peuvent indéniablement influencer le décrochage des étudiantes et étudiants adultes. À titre d'exemple, une étudiante nous a fait part des difficultés qu'elle vivait en tant que collégienne adulte et de son choix d'abandonner ses études pour préserver sa santé mentale. Pour reprendre ses paroles, « ce sont les événements de la vie qui forcent les décisions ». Par ailleurs, une question était adressée aux étudiantes et étudiants adultes dans chacun des questionnaires concernant leur évaluation de leur niveau de stress

quant à la réalisation de leurs études. Comparativement aux personnes qui persévèrent, celles qui décrochent expriment des niveaux de stress plus élevés ( $p < ,005$ ). Ces résultats suggèrent que le soutien institutionnel pour favoriser une santé mentale positive et prévenir le décrochage s'avère une orientation d'intervention nécessaire, d'autant plus que le quart des étudiantes et étudiants adultes déclarent prévoir utiliser les services de soutien psychologique « offerts » dans leur collège (Richard et collab., 2023). Les personnes ayant participé à notre enquête mentionnent qu'elles éprouvent de la difficulté à avoir accès à ces services.

Enfin, des raisons moins souvent mentionnées, comme les mauvais résultats scolaires (10,9 %), l'insatisfaction sur le milieu collégial (qualité de l'enseignement ou du programme, milieu inadapté pour les étudiantes et étudiants plus âgés, règles institutionnelles) (9,8 %), divers problèmes personnels (3,4 %) ou les relations avec les autres membres de la communauté étudiante (1,1 %), viennent compléter celles évoquées par les personnes étudiantes adultes ayant abandonné leur projet d'études collégiales.

Toutes ces raisons expliquant l'abandon des études de ces adultes mettent en évidence les situations particulières qui sont les leurs et qui peuvent nuire à leur persévérance et à l'obtention d'un diplôme, qui peuvent les marginaliser, voire les désavantager (Levin, 2007), étant donné un système scolaire conçu essentiellement sur les bases d'une réalité étudiante plus jeune qui n'a pas à jongler avec les diverses obligations familiales, professionnelles ou communautaires.

### Comparaisons avec la population adulte persévérante

Les données recueillies permettent de comparer les étudiantes et étudiants persévérants et les décrocheurs selon plusieurs variables mesurées. Il apparaît pertinent ici d'énumérer les aspects sur lesquels ils se distinguent ou non. En plus des différences mentionnées dans les paragraphes précédents concernant la motivation et le stress, les deux groupes se distinguent d'abord selon le secteur d'études dans lequel ils sont inscrits : les étudiantes et étudiants adultes inscrits en Tremplin DEC et au préuniversitaire sont proportionnellement plus nombreux à abandonner ( $p = ,002$ ). Cette distinction met en évidence que, bien que la voie Tremplin DEC puisse être une stratégie d'intégration aux études collégiales, pour la population étudiante adulte, le principal motif de retour aux études est la quête d'un futur emploi motivée par des objectifs financiers et des aspirations professionnelles claires. Peut-être que la nature plus abstraite du cheminement Tremplin DEC quant au développement d'une voie professionnelle amène une proportion plus importante d'étudiantes et étudiants adultes qui s'y inscrivent à décrocher. Ensuite, les personnes décrocheuses adultes expriment un sentiment d'auto-efficacité par rapport à leurs études moins élevé que celui des personnes persévérantes ( $p < ,001$ ). L'analyse des données des questionnaires et des entretiens semi-dirigés induit à constater que pour plusieurs adultes ayant quitté le collégial, les mauvais résultats scolaires, le rythme d'apprentissage, la gestion du temps ainsi que la capacité à se préparer aux évaluations expliquent en partie l'abandon de leurs études. Il n'est donc pas étonnant que leur sentiment

de compétences et la confiance en leur capacité à effectuer les tâches propres au travail étudiant soient moins élevés. Enfin, les deux groupes d'étudiantes et étudiants adultes se distinguent sur des aspects concernant leur adaptation au milieu collégial. Les personnes décrocheuses estiment que les collègues ne font pas assez d'efforts pour faciliter l'adaptation des adultes. Elles sont proportionnellement plus nombreuses (8,5 %) à dire que les collègues ne font rien du tout comparativement à leurs pairs persévérants (3,0 %) ( $p = ,042$ ). Cela s'exprime particulièrement par le fait qu'elles éprouvent de la difficulté à avoir accès aux services dont elles ont besoin ainsi qu'à rencontrer les membres du personnel enseignant, les jugeant trop peu disponibles. Les personnes décrocheuses adultes sont également deux fois plus nombreuses (18,0 %) que les persévérantes (8,9 %) à déclarer ne pas connaître les services mis à leur disposition dans leur collège au terme de leur première session d'études ( $p = ,002$ ).

Il importe de mentionner ici que les deux groupes d'étudiantes et étudiants adultes ne se distinguent pas selon le genre, l'expérience collégiale antérieure, l'origine nationale, la situation de parentalité, le travail rémunéré pendant les études, les relations entretenues avec leurs pairs ainsi que les aspects liés à leur réflexion vocationnelle.

## Pistes de réflexion et d'intervention liées au PARES

Nous proposons à présent de mettre en relation différentes observations découlant des écrits spécialisés et de l'analyse des données concernant les personnes décrocheuses adultes avec

les axes d'intervention et les mesures du PARES 2021-2026 afin de dégager des pistes de solutions adaptées à la population adulte au collégial.

### Première observation

#### La diversité des parcours scolaires des étudiantes et étudiants adultes et les besoins y étant rattachés

##### Mesures du PARES :

- 1.1 *Promouvoir et valoriser les études collégiales et universitaires, notamment en fournissant de l'information [...] sur les parcours adaptés aux besoins des étudiantes et étudiants*
- 2.3 *Soutenir les pratiques institutionnelles qui valorisent la diversité des parcours et des cheminements*

Ces mesures font écho à un souhait souvent exprimé par les étudiantes et étudiants adultes : est-il possible d'adapter différents aspects de la formation collégiale à notre réalité ? Les éléments soulignés concernent, entre autres, la reconnaissance de cours ou d'expériences de travail qui permettrait d'alléger leur formation. La durée des programmes est également évoquée par la population étudiante adulte. Tantôt des filières accélérées sont souhaitées, tantôt la possibilité d'étaler la formation sur une plus longue période est recherchée. Plusieurs expriment des demandes sur les pratiques pédagogiques (plus de travaux pratiques, moins de travaux d'équipe), alors que d'autres estiment que des modalités d'enseignement à distance synchrone ou bimodale pourraient être explorées davantage. Enfin, nombreux sont ceux et celles qui contestent certaines règles et exigences des programmes, par exemple, la présence obligatoire

en classe, l'acquisition de matériel ou l'organisation des stages. La réalité des étudiantes et étudiants adultes est parfois peu congruente avec l'environnement de l'enseignement collégial régulier, celui-ci étant adapté à une population étudiante *typique*, évidemment majoritaire. Une population étudiante *marginale*, bien souvent composée d'adultes, dévie inévitablement de la séquence et de l'organisation éducatives prévues. Autrement dit, promouvoir et valoriser les études collégiales selon les différents parcours et cheminements consiste à offrir un environnement inclusif, prenant ainsi en considération les rythmes scolaires et personnels. La personnalisation des cheminements scolaires serait donc un des moyens non seulement d'adapter l'environnement collégial, mais surtout de diminuer l'incidence d'un éventuel abandon chez les étudiantes et étudiants plus âgés.

### Deuxième observation

#### Les enjeux financiers de la population étudiante adulte

##### Mesures du PARES :

- 1.2 *Promouvoir et vulgariser les programmes de l'Aide financière aux études*
- 1.5 *Étudier les facteurs géographiques et socioéconomiques qui influent sur l'accès à l'enseignement supérieur et proposer des orientations susceptibles de répondre aux enjeux qu'ils soulèvent*

À la lumière des données recueillies auprès des personnes décrocheuses adultes, la situation financière doit être considérée comme un facteur décisif quant à la poursuite ou non des études collégiales. Il ne s'agit pas

ici simplement de promouvoir et de vulgariser l'aide financière aux études auprès des populations étudiantes adultes, mais de l'adapter à leur situation. Et il ne s'agit pas uniquement d'une question d'accès, mais bien de permettre aux adultes de se maintenir aux études dans des conditions économiques favorables à la persévérance. Il a été proposé ailleurs (Richard et collab., 2023) de bonifier le soutien financier pour le retour aux études des étudiantes et étudiants de 24 ans et plus. Il peut notamment s'agir d'une bonification de l'aide financière aux études sous forme de prêts, d'une augmentation des bourses, d'un taux d'intérêt privilégié pour le remboursement du prêt étudiant, d'un congé d'intérêt au remboursement des prêts ou d'un sursis de paiement des dettes d'études initiales. Nous savons que la situation financière des cégépiennes et cégépiens plus âgés est précaire et qu'elle est une raison de l'abandon des études ; de fait, des solutions adaptées exigent d'être imaginées et mises en œuvre.

### Troisième observation

**Les besoins singuliers des adultes en matière d'information scolaire et d'orientation professionnelle**

#### Mesure du PARES :

- 1.3 *Faire valoir le rôle des ressources en orientation ou en information scolaire et professionnelle, et accroître l'accès aux services qu'elles offrent*

Les données de l'enquête montrent que les personnes décrocheuses adultes sont motivées par des perspectives professionnelles plus intéressantes et que le décrochage est souvent qualifié de *temporaire*. Un meilleur soutien personnalisé en matière d'orientation professionnelle serait une voie à

envisager et surtout une avenue profitable pour la population décrocheuse adulte qui est deux fois plus nombreuse que celle des personnes persévérantes à ne pas connaître – donc à ne pas utiliser – des services offerts par le collège fréquenté. Si l'abandon est envisagé comme un arrêt à une intersection, les personnes décrocheuses adultes sont au feu rouge devant différents chemins pour atteindre leur objectif : le marché du travail. Des ressources en orientation disponibles au moment opportun pourraient assurément leur permettre d'emprunter le chemin le plus court et le plus adapté à leur situation.

### Quatrième observation

**La sensibilisation des pédagogues des programmes à forte concentration d'adultes sur les caractéristiques et réalités de cette population étudiante**

#### Mesure du PARES :

- 3.1 *Soutenir les initiatives en matière de perfectionnement professionnel des membres des corps enseignant et professoral et de développement de l'expertise du personnel des collèges et des universités*

Avec la diversité et les spécificités des populations étudiantes, le travail enseignant est de plus en plus exigeant. Les directions de collèges et les départements ont tout intérêt à offrir des formations au personnel enseignant sur les réalités de la population étudiante adulte. Les connaissances émanant de la recherche sur des profils spécifiques d'étudiantes et étudiants adultes et les données recueillies et analysées localement dans les collèges peuvent être mises à contribution. La planification d'activités de transfert des connaissances adaptées

aux réalités locales des départements permettrait aux actrices et acteurs sur le terrain de s'approprier les résultats des travaux de recherche et de les utiliser pour des applications concrètes. À titre d'exemple, il peut s'agir d'organiser, à partir de résultats de recherche ou de données collectées auprès des étudiantes et des étudiants adultes dans un collège, un atelier délibératif réunissant gestionnaires, conseillères et conseillers pédagogiques, aides pédagogiques individuelles ou individuels, personnel enseignant pour discuter de situations problématiques et de dégager des pistes d'action à mettre en œuvre pour mieux soutenir cette population étudiante.

### Cinquième observation

**L'utilisation des services du collège par la population étudiante adulte**

#### Mesures du PARES :

- 2.2 *Soutenir le déploiement d'actions visant à améliorer l'accueil et l'intégration des étudiantes et étudiants*
- 3.4 *Soutenir les collèges et les universités dans la diversification des voies d'accès aux services offerts à la communauté étudiante et dans la promotion de ceux-ci*

L'analyse des données concernant les étudiantes et étudiants adultes de l'*Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial* à partir des données du *Sondage sur la population étudiante des cégeps* (SPEC) (Richard et collab., 2023) révèle que ceux-ci déclarent dans des proportions plus élevées que leurs pairs plus jeunes vouloir utiliser plusieurs services offerts par les collèges : bibliothèque, prêts et bourses, aide à la réussite, laboratoire informatique, soutien psychologique,



placement étudiant, services de santé. Les témoignages recueillis dans l'enquête longitudinale laissent entrevoir que les services offerts par les collèges constituent un levier d'intervention pouvant pallier les difficultés rencontrées par ces étudiantes et étudiants, voire être un facteur de protection vis-à-vis du décrochage scolaire. Il faut rappeler et insister sur le fait que les enjeux de santé mentale sont soulignés par 10 des 25 personnes décrocheuses adultes rencontrées. Le fait qu'autant de répondantes et répondants mentionnent de tels enjeux sur le plan psychologique fait la lumière sur un réel besoin de ce type de services. Notamment, le stress vécu par les étudiantes et étudiants adultes s'avère très rarement anodin dans leur discours. Le nerf de la guerre est qu'il faut, d'une part, que des services adaptés soient disponibles pour les étudiantes et étudiants plus âgés et, d'autre part, comme nous l'avons mentionné précédemment, qu'ils en connaissent l'existence.

### Sixième observation

#### L'élaboration d'actions et d'interventions adaptées localement

##### Mesure du PARES :

*3.3 Soutenir les initiatives locales et nationales favorisant la persévérance et la réussite en enseignement supérieur*

La dimension locale de cette mesure s'avère fort importante à considérer pour les collèges et particulièrement pour les programmes d'études. Cette mesure fait aussi écho à l'une des 10 actions proposées aux établissements d'enseignement collégial par la Fédération des cégeps quant à l'amélioration de la réussite scolaire, soit de mettre à jour de façon continue les

connaissances sur la population étudiante et de mieux les exploiter à des fins d'intervention (Lavoie et Prud'homme, 2022). Certes, il est possible de s'inspirer de ce qui est mis en œuvre dans un collège ou un programme, mais ce qui peut être imaginé et déployé dans un collège ou dans un programme n'est peut-être pas applicable dans un autre. Il faut ainsi prendre le temps de saisir les besoins des membres de la communauté étudiante adulte et d'imaginer différentes solutions ou interventions à mettre à l'épreuve, puis les évaluer.

### Conclusion

L'enjeu du décrochage chez les étudiantes et étudiants adultes constitue un axe d'intervention particulièrement concordant avec les mesures établies dans le PARES. En fait, l'entrave à la réussite causée par les obstacles situationnels, dispositionnels et institutionnels pourrait être atténuée avec la mise en place d'actions adaptées. Parmi celles-ci, la prise en considération des réalités propres aux étudiantes et étudiants adultes (mesure 3.3), en y répondant par des services arrimés à leurs besoins (mesures 2.2 et 3.4), accessibles (mesure 1.3) et soutenus par un enseignement offert par des professionnelles et professionnels sensibilisés (mesure 3.1), serait un exemple de levier d'intervention *institutionnelle* non négligeable, voire bénéfique d'un point de vue des obstacles *dispositionnels*, considérant, particulièrement, les enjeux importants de santé mentale.

Quant aux interventions d'ordre *situationnel*, prévenir le décrochage de la population étudiante adulte peut se traduire plus explicitement en offrant des conditions favorables, et ce, sur la base de leurs conditions

socioéconomiques individuelles (mesures 1.2 et 1.5). Offrir des conditions favorables aux étudiantes et étudiants adultes signifie également de penser le cégep du 21<sup>e</sup> siècle en fonction de la diversité des parcours (mesures 1.1 et 2.3). En effet, souhaiter et soutenir la réussite étudiante exigent de fournir des milieux de formation qui répondent à des aspirations de formation et de développement de compétences, mais ces milieux doivent être inclusifs et adaptés en fonction de la diversité des cheminements personnels. ─

## Références bibliographiques

Besette, S. (2000). « Pour tenir compte de la population étudiante adulte et jeune dans nos classes », *Pédagogie collégiale*, vol. 13, n° 4, p. 4-10.

Caruth, G.D. (2014). « Meeting the Needs of Older Students in Higher Education », *Participatory Educational Research*, vol. 1, n° 2, p. 21-35.

Cross, K. (1974). « Lowering the Barriers for Adult Learners », *The Liberal Arts College and the Experienced Learner*, p. 2-13.

Langrehr, K.J. et collab. (2015). « Determinants of Nontraditional Student Status: A Methodological Review of the Research », *Journal of College Student Development*, vol. 56, n° 8, p. 876-881.

Lapointe Therrien, I. et É. Richard (2021). « Les étudiants adultes au collégial. Les comprendre pour mieux les soutenir », *Pédagogie collégiale*, vol. 35, n° 1, p. 16-24.

Larue, A., M. Malenfant et M. Jetté (2005). *Parent de retour aux études : du projet à l'expérience vécue*, rapport de recherche Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), Québec, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Vieille-Capitale.

Lavoie, C. et A.-C. Prud'homme (2022). « La réussite au cégep. Regards rétrospectifs et prospectifs », *Pédagogie collégiale*, vol. 35, n° 3, p. 23-29.

Levin, J.S. (2007). *Nontraditional Students and Community Colleges: the Conflict of Justice and Neoliberalism*, New York, Palgrave Macmillan.

Piché, S. et S. Chouinard (2013). *Les décrocheurs volontaires et l'éducation non formelle*, rapport de recherche PAREA, L'Assomption, Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption.

Richard, É. (2014). *Quand partir est trop difficile : l'abandon d'un projet d'études en situation de migration*, rapport de recherche PREP, Saint-Augustin-de-Desmaures, Campus Notre-Dame-de-Foy.

Richard, É. (2023). « Qui sont les personnes étudiantes adultes à l'enseignement supérieur collégial québécois ? », *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, vol. 24, n° 3, p. 123-144.

Richard, É. et collab. (2023). *Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial, à partir des données du SPEC 1 2021 : rapport de recherche spécifique portant sur les étudiantes et les étudiants de 24 ans et plus*. ÉCOBES—Recherche et transfert, CRISPESH, IRIPIL.

Rivière, B. (1996). *Le décrochage au collégial : le comprendre pour le prévenir*. Laval, Éditions Beauchemin.

Robertson, D. L. (2020). « Adult students in U.S. Higher Education: An Evidence Based Commentary and Recommended Best Practices », *Innovative Higher Education*, vol. 45, p. 121-134.



**Éric Richard** est professeur de sociologie au Cégep du Vieux Montréal et chercheur affilié au Centre d'Étude des Conditions de vie et des Besoins de la population (ÉCOBES). Il enseigne la sociologie dans le réseau collégial depuis 2001 et y mène des travaux de recherche depuis 2005. Il s'est ainsi de plus intéressé aux étudiantes et étudiants inscrits au programme de Techniques policières, à la mobilité intraprovinciale des cégépiennes et cégépiens, à la population étudiante adulte et aux réalités LGBT+. Ses intérêts de recherche concernent les «jeunes» à travers les questions de la mobilité, de l'intégration, de la formation et des conditions de vie. À l'automne 2023, il amorce une recherche sur le bien-être alimentaire des cégépiennes et cégépiens.

erichard@cvm.qc.ca



**Joëlle Veilleux** est diplômée en sciences humaines et étudiante en psychologie à l'Université Laval. Son intérêt pour la recherche fut exponentiel. Outre son rôle de chercheuse étudiante au collégial sur le projet d'Éric Richard, puis son implication au sein du Laboratoire sur le Bien-Être Relationnel et sexuel avec Geneviève Martin à l'Université Laval, elle a rapidement acquis une conscience sociale et développé un fort attrait pour l'avancement de travaux de recherche par le biais d'interventions tant dans le domaine de la Protection de la jeunesse que dans celui de la gestion de crises suicidaires.

j.veilleux02@gmail.com